la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions
sur l'environnement et le milieu social

ᑲ·ᐁᓱ·ᐊᐃᑌᑯ ᑕᓐ ᒐᓗᐊ
ᓇᓇᑲᒐᐊᑦᑕᒃᓄᒃ
ᐋᔅᒋ

COMPTE RENDU

415e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(Adopté)

DATE :	28 juin 2023
ENDROIT :	Vidéoconférence (Teams)
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec Lucas Del Vecchio, GNC Sophie Cooper, secrétaire exécutive
ÉTAIENT ABSENTS :	Luc Lainé, président John Paul Murdoch, GNC

1) Début de la rencontre et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que proposé.

2) Adoption du compte rendu de la 414e réunion

Le compte rendu de la 414e réunion est adopté tel que proposé.

Action : Faire traduire et classer le CR 414.

3) Suivi de la correspondance

Le suivi de la correspondance entre le 25 mai 2023 et le 28 juin 2023 est présenté à l'Annexe A.

4) Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert
N/Réf : 3214-10-017

a) Suivi des micromammifères – Rapport d'étude 2016-2017

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 14 janvier 2020, pour information, le rapport de suivi des micromammifères (2017) pour le projet hydroélectrique Eastmain-1-A. Ce suivi a été réalisé par le promoteur afin de répondre aux exigences de la condition 5.17 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 ainsi que de la condition 1 de la modification du certificat d'autorisation délivré le 28 juillet 2008.

Le suivi des micromammifères visait la réalisation d'un inventaire sur 2 années consécutives (2016 et 2017) dans le pourtour des biefs Rupert ainsi que dans les milieux humides aménagés et ensemencés des biefs et de la rivière Rupert. Toutes les espèces de micromammifères potentiellement présentes ou confirmées dans la zone d'étude étaient ciblées. Une attention particulière a été portée aux 2 espèces à statut particulier potentiellement présentes ou confirmées dans la zone d'étude, soit le campagnol des rochers et le campagnol-lemming de Cooper. Les objectifs spécifiques du suivi étaient de vérifier l'abondance des différentes espèces de micromammifères dans la zone d'étude, de comparer les effectifs de micromammifères entre les 2 inventaires consécutifs (2016 et 2017) pour tenir compte de la variabilité interannuelle, de comparer les résultats obtenus avec ceux de l'étude d'avant-projet et de valider les impacts appréhendés.

Selon les résultats du suivi, une seule espèce à statut particulier a été observée, soit le campagnol-lemming de Cooper (2 individus) en 2016. De plus, les 10 espèces recensées étaient les mêmes que celles retrouvées lors de l'étude d'avant-projet en 2002, tous secteurs confondus. Globalement, les populations de micromammifères touchées par les pertes d'habitats semblent avoir trouvé des milieux propices à leur développement dans la bande périphérique des biefs Rupert, puisque l'abondance de plusieurs espèces est plus élevée qu'avant la mise en eau ou est demeurée stable. Pour les autres espèces dont l'abondance semble avoir diminué, le rapport mentionne qu'il est difficile de statuer sur la cause entre la phase de faible densité, la difficulté de détection de certaines espèces et

les modifications des habitats en lien avec les feux de forêt ou la mise en eau des biefs. Les milieux humides aménagés semblent également avoir été favorables aux micromammifères. De manière générale, les milieux ensemencés de la rivière Rupert ont créé des habitats favorables aux micromammifères.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et considèrent que le suivi effectué a atteint les objectifs fixés. Le COMEX n'a pas de commentaires à formuler sur ce sujet.

#2023-0628-01 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et n'ont pas de commentaires à formuler sur ce sujet.*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

b) Suivi du hibou des marais et de la mouette Bonaparte – Rapport d'étude 2017

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 14 janvier 2020, pour information, le rapport de suivi du hibou des marais et de la mouette Bonaparte (2017) pour le projet hydroélectrique Eastmain-1-A. Ce suivi a été réalisé par le promoteur afin de répondre aux exigences de la condition 5.1 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 ainsi que de la condition 1 de la modification du certificat d'autorisation délivré le 28 juillet 2008.

Le hibou des marais est la seule espèce à statut particulier pour laquelle la nidification a été confirmée dans les marais des biefs de la rivière Rupert. Contrairement, la mouette de Bonaparte ne possède aucun statut particulier, tant au niveau fédéral que provincial. Cependant, un risque de perte d'habitat de nidification pour ces deux espèces avait été identifié dans l'étude d'impact, notamment dans les tourbières des biefs Rupert.

Les objectifs du suivi étaient de dénombrer les nids, les individus et les couples nicheurs pour chaque espèce dans les tourbières des biefs Rupert, de vérifier les sites de nidification connus (récents et anciens) pour chaque espèce, de vérifier la présence du hibou des marais par la repasse de chant, d'inventorier les tourbières offrant un potentiel pour la nidification de la mouette de Bonaparte et de déterminer l'abondance des micromammifères (proies pour les hiboux des marais) dans les tourbières des biefs Rupert.

Les observations faites dans le cadre du programme de suivi indiquent que l'utilisation du territoire par le hibou des marais serait liée au pic d'abondance des populations de micromammifères dans le secteur d'inventaire. L'absence de hiboux des marais en 2012, suivi par des observations de 10 individus notées en 2015, puis à nouveau aucun nid ou observation en 2017, indiqueraient un nomadisme opportuniste chez cette population de hiboux des marais comparable à d'autres populations. Globalement, les résultats du suivi de 2012 à 2017 suggèrent que les populations de hiboux des marais ne semblent pas

différentes en phase d'exploitation de celles présentes avant la réalisation du projet. Les fluctuations interannuelles observées depuis 2003 seraient normales pour l'espèce dont les populations nicheuses sont étroitement liées à des abondances cycliques de proies.

Les résultats du suivi de 2017 indiquent que l'abondance de la population nicheuse de mouettes de Bonaparte est similaire à ce qu'elle était avant la réalisation du projet. Le rapport conclut que la population nicheuse de mouettes de Bonaparte ne semble pas avoir été affectée par la mise en eau des biefs Rupert et que l'impact sur cette population serait négligeable.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et considèrent que le suivi effectué a atteint les objectifs fixés. Le COMEX n'a pas de commentaires à formuler sur ce sujet.

#2023-0628-02 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et n'ont pas de commentaires à formuler sur ce sujet.*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

c) Suivi de la sauvagine – Rapport d'étude 2017

ATTENDU QUE le Comité d'examen (COMEX) a reçu, le 14 janvier 2020, pour information, le rapport de suivi des micromammifères (2017) pour le projet hydroélectriques Eastmain-1-A. Ce suivi a été réalisé par le promoteur afin de répondre aux exigences des conditions 5.10 et 5.11 du certificat d'autorisation délivré le 24 novembre 2006 ainsi que de la condition 1 de la modification du certificat d'autorisation délivré le 28 juillet 2008.

L'objectif global du programme de suivi de la sauvagine visait à déterminer l'abondance des couples nicheurs et des couvées de la sauvagine des biefs Rupert afin de valider l'évaluation des impacts appréhendés du projet sur les couples nicheurs, ainsi que de décrire la fréquentation et l'utilisation des biefs Rupert et des aménagements fauniques par la sauvagine. Les objectifs spécifiques du suivi de 2017 étaient de déterminer la densité et l'abondance de la sauvagine dans les biefs Rupert en période de nidification et d'élevage des couvées, de comparer les résultats avec ceux des suivis précédents (2009, 2011 et 2014), de valider l'évaluation des impacts appréhendés sur les couples nicheurs de la sauvagine pour les biefs Rupert selon leur état de référence 2002-2007 et d'évaluer l'utilisation des 3 aménagements fauniques (baie Jolly, aire de rejet AR-16 et étang 48B) par la bernache du Canada en période de migration et par la sauvagine en périodes de nidification et d'élevage des couvées.

En général, les observations faites dans le cadre du programme de suivi de la sauvagine indiquent que les populations d'individus, de couples nicheurs et de couvées répertoriées en 2017 dans les biefs Rupert surpassaient celles de l'état de référence 2002-2007. L'étude d'impact prévoyait que la création de biefs profiterait à certaines espèces de

canards plongeurs, notamment le grand harle. Cette population a toutefois subi une diminution de couples nicheurs et de couvées. Cependant, le canard noir et la sarcelle d'hiver étaient les espèces de sauvagines les plus abondantes dans les biefs Rupert, tant pour les couples nicheurs que pour les couvées, en 2014 et 2017. La forte augmentation des populations de couples nicheurs et des couvées de canard noir et de sarcelle d'hiver, ainsi que la diminution des populations de couples nicheurs et de couvées de grand harle sont les principales modifications qui se sont produites depuis l'état de référence 2002-2007.

La bernache du Canada était plus abondante en 2017 (47 couples nicheurs) sur les biefs Rupert comparativement à 2014 (23 couples nicheurs). Depuis l'état de référence 2002-2007 (59,5 couples nicheurs), l'effectif de couples nicheurs a cependant subi une baisse de 21 %, tandis que le nombre de couvées était en hausse de 280 % en 2017 sur les biefs Rupert (19 couvées en 2017 et 5 couvées en 2002-2007). Ces résultats indiquent une plus grande utilisation des biefs Rupert par la bernache du Canada pour l'élevage des couvées comparativement aux années antérieures du suivi.

ATTENDU QUE les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et considèrent que le suivi effectué a atteint les objectifs fixés. Ils ont été informés qu'Hydro-Québec envisageait réaliser un dernier suivi de la sauvagine durant l'été 2023. Le COMEX n'a pas de commentaires à formuler sur ce sujet pour l'instant et il demeure en attente de la réception du rapport de suivi de la sauvagine pour l'année 2023.

#2023-0628-03 : *de transmettre à l'Administrateur provincial une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du document transmis par le promoteur et sont en attente du rapport de suivi de la sauvagine 2023 afin de formuler des commentaires sur l'ensemble des suivis.*

Action : Envoyer une lettre à l'Administrateur provincial

5) Divers

a. **Nomination d'un nouveau président au Conseil Cris-Québec sur la foresterie (CCQF)**

Le COMEX a reçu, le 19 juin 2023, une correspondance annonçant la nomination de Monsieur Ronald Brizard, par le Conseil des ministres le 17 mai 2023, comme président du Conseil Cris-Québec sur la foresterie. Une correspondance sera transmise à M. Brizard pour le féliciter et lui proposer une rencontre avec M. Luc Lainé.

Action : Envoyer une correspondance

b. **Rapport annuel 2022-2023**

Le rapport annuel du COMEX pour l'année 2022-2023 a été approuvé par les membres. Il sera traduit en anglais avant sa transmission officielle prévue pour la fin juillet 2023.

Action : Faire traduire le rapport annuel 2022-2023 du COMEX.

c. **Chemins forestiers H et I : En analyse**

Les membres du COMEX demanderont des précisions auprès des analystes du MELCFFP sur l'impact des feux forêts sur les activités forestières et les aires protégées pour le caribou. Le COMEX pourra poursuivre son analyse du projet lorsque ces informations seront transmises.

d. **Projet de mine Moblan par Sayona Nord :**

Une mise à jour de projet, décrivant les modifications apportées au projet par le nouveau promoteur, Sayona Nord, sera transmise au COMEV. Par la suite, une mise à jour de l'étude d'impact sera transmise au COMEX pour analyse.

a. **Projets sur l'ordre du jour des rencontres prévues pour l'été 2023**

- Projet de mine de lithium Baie James par Galaxy Lithium Inc.
  - Rédaction du rapport d'analyse
- Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert
- Projet minier Windfall
- Projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3

6) Prochaine réunion

La prochaine rencontre du COMEX aura lieu le 27 juillet 2023, par vidéoconférence.

Annexe A Suivi de la correspondance du 25 mai 2023 au 28 juin 2023					
Projet	**De**	**À**	**Document**	**Date**	**Action - commentaires**
Projet de carrière dans le secteur de l'aménagement hydroélectrique La Grande-3 par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-03-045	François-Pierre Gaudreault Hydro-Québec	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Complément d'information (réponses aux questions et commentaires)	Transmis le 2 juin 2023	*Pour recommandation*
	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX		Transmis le 12 juin 2023 Reçu COMEX le 13 juin 2023	
Projet de mine de lithium Baie James par Allkem/Galaxy Lithium N/Réf. : 3214-14-055	Luc Lainé COMEX	Marie-Josée Lizotte Sous-ministre MELCCFP	Transmission d'une demande d'un complément d'information (obligation d'informer les communautés concernées et engagements)	Transmis le 15 juin 2023 Accusé réception le 15 juin 2023	*Pour recommandation*
	Maud Ablain MELCCFP	Denis Couture Galaxy Lithium		Transmis le 20 juin 2023 Reçu COMEX le 20 juin 2023	
Projet hydroélectrique Eastmain-1-A et dérivation Rupert par Hydro-Québec N/Réf. : 3214-10-017	Mélissa Gagnon MELCCFP	Marie-Josée Grimard Hydro-Québec	Transmission d'une demande d'un complément d'information (suivi des conditions du CA)	Transmis le 19 juin 2023 Reçu COMEX le 19 juin 2023	*Pour information*
Conseil Cris-Québec sur la foresterie	Patrick Léveillée-Perreault CCQF	Sophie Cooper COMEX	Annonce d'un nouveau président du Conseil Cris-Québec sur la foresterie	Transmis le 18 juin 2023 Reçu COMEX le 19 juin 2023	*Pour information*
Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (DGÉES)	Mélissa Gagnon MELCCFP	Luc Lainé COMEX	Annonce d'une restructuration - Direction générale de l'évaluation environnementale et stratégique	Transmis le 20 juin 2023 Reçu COMEX le 20 juin 2023	*Pour information*